

# Révision SAGE en compatibilité avec la LEMA

Séminaire national des animateurs de SAGE

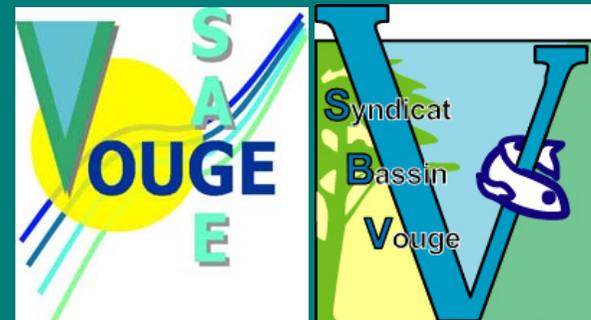
Limoges, 10 & 11 décembre 2009

# SAGE Vouge (Côte d'Or)

**Nicolas BOILLIN**

Séminaire national des animateurs de SAGE

Limoges, 10 & 11 décembre 2009



Séminaire national des animateurs de SAGE  
10 & 11 décembre 2009

**« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents,  
nous l'empruntons à nos enfants ... »**

Antoine de Saint Exupéry



# Bassin versant de la Vouge

Séminaire national des animateurs de SAGE  
10 & 11 décembre 2009





Séminaire national des animateurs de SAGE  
10 & 11 décembre 2009





# Le SAGE de la Vouge

Séminaire national des animateurs de SAGE  
10 & 11 décembre 2009



**SAGE Vouge**

1999 - 2009

Réunion institutive de CLE

23 avril 1999

Approbation de la Phase Etat des Lieux et Diagnostic

15 juin 2000

**Approbation du SAGE de la Vouge**

**le 3 août 2005**

Séminaire national des animateurs de SAGE  
10 & 11 décembre 2009



# SAGE Vouge

1999 - 2009

C'est en 2005, la création du SBV, syndicat unique de gestion des cours d'eau et d'animation des politiques contractuelles, et le lancement de la procédure du contrat de bassin,

**C'est le 17 juillet 2009, la signature du contrat de rivière,**

C'est le lancement de l'Etude Volumes Prélevables (nappe de Dijon Sud et Vouge) – début 2010,



# Révision du SAGE

Séminaire national des animateurs de SAGE  
10 & 11 décembre 2009



# Révision du SAGE

Pourquoi ?

Selon l'article L212-10 du code de l'environnement, **d'ici fin 2011**, les SAGE approuvés sont complétés par un **règlement**.

Par ailleurs chaque SAGE doit être mis en compatibilité avec le **SDAGE RM** (approuvé par AP le 20 novembre 2009) **pour fin 2012**.



# Révision du SAGE

Pourquoi ?

Le SAGE de la Vouge datant de 2005 ne respectant pas ces deux points législatifs, la CLE a décidé de le réviser.



# Révision du SAGE

## Le Règlement - Quels choix ?

– La rédaction du règlement s'intéressera vraisemblablement à :

- Définir les priorités d'usage ainsi que **la répartition des volumes par usage** (EVP),
- **Édicter des règles concernant les ZH**, les zones de protection des captages,



# Révision du SAGE

## Le Règlement - Quels choix ?

- **Identifier les ouvrages hydrauliques soumis à obligation d'ouverture** pour assurer la continuité écologique et le transport des sédiments,



# Révision du SAGE

Echéancier !

Echéancier validé en CLE



# Révision du SAGE

Echéancier !

Approbation de l'Etat des Lieux et du Diagnostic

**Avril 2010**

Rédaction du SAGE

**Mai – Novembre 2010**



# Révision du SAGE

Echéancier !

Approbation initiale du SAGE par la CLE

**Novembre - Décembre 2010**

Consultation des collectivités

**Janvier - Avril 2011**

Consultation du Comité de Bassin

**Juin 2011**



# Révision du SAGE

Echéancier !

Consultation du public  
**Septembre – Novembre 2011**

Approbation final du SAGE par la CLE  
**Novembre 2011**

Arrêté Préfectoral du SAGE  
**Fin 2011**



# Révision du SAGE

## Organisation

Le Comité de Pilotage (ou bureau) est chargé d'encadrer la rédaction de l'Etat des Lieux et du Diagnostic ainsi que le rapport environnemental.

Les groupes thématiques nécessaires à la rédaction du SAGE (PAGD et Règlement) seront réunis à compter d'Avril 2010.



# Révision du SAGE

Atouts / contraintes

Le contrat de bassin Vouge (signé en juillet 2009) a :

- réactualisé l'état des lieux et le diagnostic,
- validé les objectifs.



# Révision du SAGE

Atouts / contraintes

La CLE s'interroge néanmoins sur la rédaction juridique du document et sur son « encadrement » :

- Services de l'Etat,
- Agence de l'Eau,
- Prestation du cabinet juridique,
- ...



# Révision du SAGE

Atouts / contraintes

A ce jour, les délais sont « manifestement impossibles » à tenir, sachant que :

- les conclusions de l'Etude Volumes Prélevables sont attendues pour le **second semestre 2011**,
- la CLE souhaite intégrer ces conclusions dans le SAGE.



# Révision du SAGE

Atouts / contraintes

Dans ces conditions, il serait nécessaire de :

- lancer une première révision pour se conformer à la LEMA
- lancer quelques douze mois plus tard une révision permettant d'intégrer les conclusions de l'EVP.



# Révision du SAGE

## Conclusions

Les deux questions [ouvertes] se posent à la CLE :

- Report de délai et concordance de révision SDAGE / LEMA ?
- Accompagnement juridique de la rédaction du SAGE ?



# Merci de votre attention

[www.bassinvouge.fr](http://www.bassinvouge.fr)



Séminaire national des animateurs de SAGE  
10 & 11 décembre 2009

